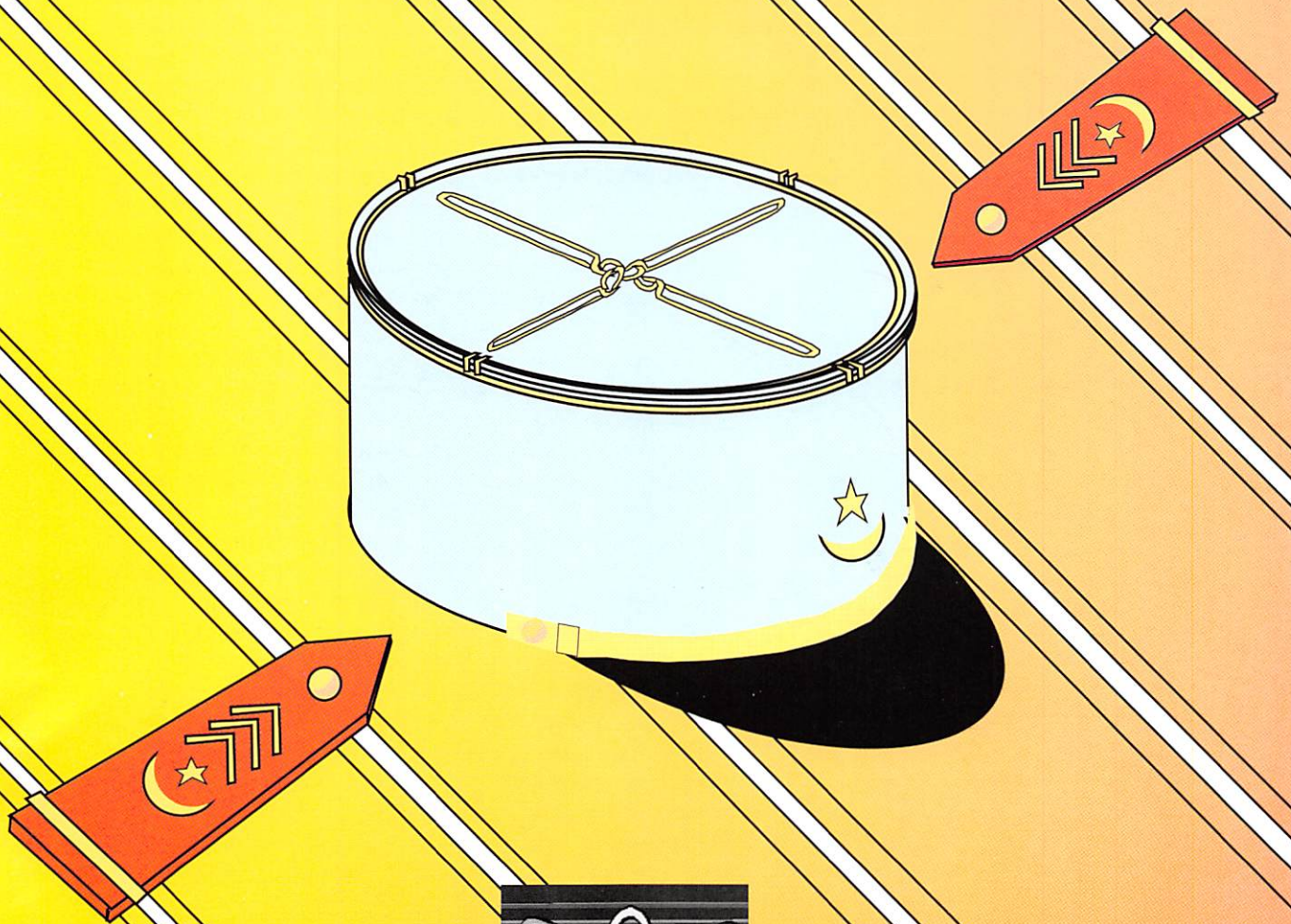


LES SAS

Bulletin de liaison des Anciens des Affaires Algériennes

N° 5 - Juin 1996



Prix : 50 F

Le mot du Président

*Association des Anciens des
Affaires Algériennes*

20 rue Eugène Flachet
75017 PARIS
tél et fax : 16 (1) 42 67 67 99

*Directeur de la Publication
Daniel ABOLIVIER*

*Rédacteur en Chef
Alain OLMY*

*L'objet de ce Bulletin est de retrouver
dans la mémoire des Anciens des
Affaires Algériennes ainsi que dans
tout document ou archive les éléments
permettant de reconstituer la véri-
table histoire des SAS.*

*Son service est destiné aux membres
de notre Association à jour de leur
cotisation, à raison de 3 à 4 numéros
par an.*

*En raison de l'intérêt historique sus-
cité par les témoignages recueillis,
nous en avons étendu la diffusion à
tout sympathisant souscrivant un
abonnement de soutien, à partir de
120 F par an (pour 3 numéros).*

*Merci à toute personne connaissant
un ancien des Affaires Algériennes
de lui suggérer de devenir membre de
notre Association.*

*Les frais d'impression de cette publi-
cation ont été partiellement couverts
par des subventions accordées par le
Ministère des Anciens Combattants
et le Ministère de la Défense*

Avec ce Numéro 5, le Bulletin atteint sa *vitesse de croisière*. Nos lecteurs doivent maintenant avoir une idée de ce que nous entendons faire du bulletin.

Tous vos témoignages sont les bienvenus, à condition d'être authentiques, c'est-à-dire vécus et, bien sûr, dans le sujet : les "S.A.S.". Certains pensent, peut-être, que leur contribution au Bulletin serait sans intérêt, parce qu'ils jugent leur expérience "SAS" trop modeste. Je ne suis pas de cet avis ; j'aimerais, par exemple, qu'une épouse raconte ce qu'était la vie à la SAS. Les souvenirs d'un enfant élevé dans une SAS., ses rapports avec le Maghzen et/ou les enfants du village, seraient également très intéressants. D'ailleurs, une simple anecdote a parfois plus de signification qu'un long article.

L'aide aux Moghaznis et Attachés, particulièrement pour la validation de leurs services, s'accroît avec leur arrivée à l'âge de la retraite. Je remercie les camarades pour les attestations de services qui permettent de pallier l'absence d'archives officielles. Ils pourraient également nous aider à retrouver d'autres camarades ; si vous connaissez leurs prénoms et leur région d'origine, le Minitel est un moyen très efficace.

Nos travaux nous révèlent des situations difficilement concevables actuellement : un préfet écrit à la veuve d'un Harki assassiné en juillet 62 : "*Il eût fallu que votre mari fût tué en service*" ! Une administration demande à la veuve d'un membre d'une Auto-Défense le numéro du port d'arme de son mari ! Le fils d'un Sergent-Chef (17 ans de service - Médaille Militaire) attend depuis trois ans sa réintégration dans la nationalité française ; il faut signaler qu'il est né en France, de parents français (à l'époque) et que sa mère n'a, à ce jour, reçu aucune pension.

Nous avons écrit au Président de la République au sujet de tels dysfonctionnements. Le Président a accepté notre idée d'une "table ronde" avec les différents Ministères concernés et nous-mêmes, afin de trouver des solutions. Il a chargé Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'organiser cette réunion.

Enfin, je voudrais rendre hommage au Général **PARTIOT**, ancien Inspecteur Général des Affaires Algériennes, notre Président d'Honneur, décédé le 1er Mai 1996. J'ai demandé à notre camarade le Colonel Jean **GONZALES** d'écrire l'article qui figure dans ce numéro.

Le Général François PARTIOT

Après une carrière aux Affaires Indigènes du Maroc et aux Tabors marocains, le Général **François PARTIOT** était en poste à Paris à l'OTAN, au début des événements d'ALGÉRIE en 1954.

Lorsqu'après le 13 mai 1958, les pouvoirs politiques ont été attribués aux autorités militaires d'Algérie (régions, zones, secteurs), le Général **Jacques ALLARD**, commandant le Corps d'Armée d'Alger, a exercé les fonctions d'Inspecteur Général de l'Administration en Mission Extraordinaire (IGAME) pour la région d'Alger (4 départements). A la Préfecture d'Alger, il a installé le Général PARTIOT pour être son adjoint et son représentant. C'était l'époque du référendum de septembre 1958 et des Comités de Salut Public. En vue de la préparation des élections législatives de novembre 1958, un préfet a remplacé le Général PARTIOT qui est rentré provisoirement en métropole.

En 1959, le nouveau Délégué Général du Gouvernement, **Paul DELOUVRIER**, voulant développer la politique de pacification, a fait à son tour appel au Général PARTIOT et l'a rattaché à son Cabinet avec le titre d'Inspecteur Général des Affaires Algériennes et des SAS. Sous son autorité, le Général disposait des Services du Personnel (Officiers, sous-officiers, attachés civils) et du Service Administratif (logistique des SAS). Rapidement, le nombre des SAS a été porté à plus de 700, et des SAU (Sections administratives urbaines) ont été créées dans les villes.

Par ses déplacements et ses visites dans les SAS, le Général PARTIOT a développé les relations entre les Affaires Algériennes et les autorités civiles ou militaires, appliquant la politique de pacification.

A la fin de 1960, lorsqu'il est apparu que l'objectif était de préparer l'indépendance de l'Algérie, le Général PARTIOT a demandé à retourner en métropole, où il a pris le commandement de la Subdivision militaire de VERSAILLES en mars 1961.

En 1962, lorsque le Chef de l'Etat a décidé de faire fusiller le Général JOUHAUD condam-

né à mort pour son action dans l'OAS en Algérie, le Général PARTIOT a préféré démissionner plutôt que de désigner le peloton d'exécution destiné à son camarade de l'Ecole Militaire de SAINT-CYR.

Colonel (CR) Jean GONZALES

Le Général PARTIOT était Président d'Honneur de notre Association. Nous tenons à rendre hommage à son action aux Affaires Algériennes, et nous publierons dans un prochain Bulletin de larges extraits de la conférence de presse où il a su magistralement exposer les réalités que nous vivions sur le terrain.

Tous ceux qui ont approché le Général PARTIOT se souviennent de sa simplicité, de sa distinction, de sa droiture, de sa fermeté. Fidèle en amitié, il savait éviter toute attitude désobligeante à l'égard des subordonnés et des humbles. Dans l'élan qu'il a donné au Service des Affaires Algériennes, il s'est révélé être une personnalité exemplaire de la génération d'officiers français du deuxième quart de siècle.



1960 : à la SAU de BELCOURT, avec le Capitaine BERNHARDT.

L'Odyssée d'Ali

Dans son roman dont tout laisse à penser qu'il est largement autobiographique, «L'Odyssée d'Ali», aux Editions France-Empire, Mohand KHELLIL raconte la triste année 1962, telle qu'elle a été vécue par un adolescent.

L'affaire débute sur un lamentable fait divers : à la veille du cessez-le-feu, une patrouille de la nouvelle unité militaire, qui a remplacé les husards, a fait un «carton» sur deux jeunes bergers surpris en zone interdite. Qui plus est deux fils de harkis. Le Chef de SAS, consterné, ne peut faire plus que de commander une évacuation sanitaire par hélico pour tenter, en vain, de sauver le survivant...

Mohand KHELLIL, né en Grande Kabylie est docteur en Sociologie et enseigne à l'Université de Montpellier 3. Il est l'auteur de **l'Exil Kabyle**, de **La Kabylie ou l'Ancêtre sacrifié** et de **L'Intégration des Maghrébins en France**.

Ali est le fils du secrétaire de mairie d'un village de Grande Kabylie où il y avait une SAS, une harka et une unité militaire. Il s'agit donc d'un village qui s'est rallié à la France, mais dont on apprendra qu'il cotisait auprès du FLN. Au printemps 1962, on voit la présence française se défaire petit à petit. Un autre pouvoir se met peu à peu en place plus ou moins cahotiquement. Les anciens supplétifs de l'armée française se font discrets et la plupart d'entre eux s'en vont à **ALGER**, alors que, dans d'autres villages, beaucoup sont massacrés. A **la Grotte**, la répression commence à la fin du mois de juillet avec l'enlèvement de l'ancien caïd et de deux de ses parents. En novembre, le garde champêtre en retraite et le vieux bachaga sont tués sur place, un oncle d'Ali et sept autres hommes sont enlevés et conduits à la prison d'**AZAZGA**.

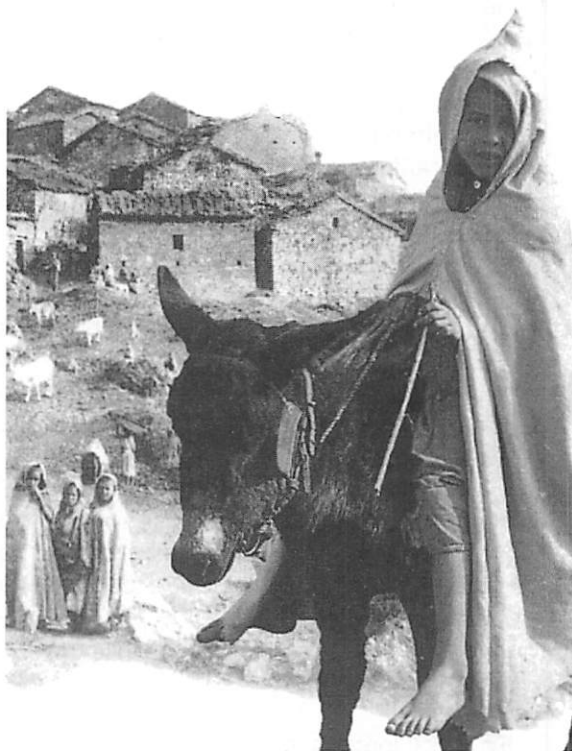
Le père d'Ali s'est toujours dévoué pour les gens du village et continue à le faire jusqu'au bout, mais il apparaît comme trop compromis avec les Français : le Délégué Spécial l'envoie, avec sa famille, en métropole. Il va passer quelques temps au triste camp de **la LAUZE**, ce n'est qu'en 1964 que cet homme trouve une place de rédacteur à la mairie de **NIMES**.

L'histoire de ce village et de cette famille n'ont rien d'extraordinaire : des centaines de villages algériens et bien d'autres familles ont connu le même sort en 1962 ; c'est ce qui fait l'intérêt documentaire de ce livre. Il nous apprend aussi beaucoup sur la structure sociale d'un village kabyle. Le fait qu'il est raconté du point de vue d'un adolescent lui donne aussi beaucoup d'intérêt.

René FRANCK

Agrégé de Grammaire
SAS de HARRAZA

Où situer cette SAS ? Un roman ne serait pas un roman s'il n'avait pas le don de faire rêver. La Grotte, la Colline des Bocages, le Col de la Butte, les Portes des Collines, le Rocher des Corbeaux, les Têtes du Moulin, les Fils du Christ, la Plaine Fougueuse, les Petites Plaines, la Source du Bain, les Descendants du Chacal, la Plaine du Géant, la Fontaine des Singes, la Plaine Heureuse, la Source Rouge, puis Azazga le chef-lieu d'arrondissement, tandis qu'à l'horizon se profile la chaîne du Djurdjura.



La SAS de mes souvenirs

Les militaires avaient bien essayé de domestiquer les enfants farouches que nous étions. En vain. Ils correspondaient trop à la description qu'en faisait la propagande du FLN. C'était des soldats habillés de sombre avec des mines du même teint et des armements qui ne déparaillaient guère. Sans cesse, ils quittaient ce village collé à la montagne de chênes-liège pour aller guerroyer au loin ; ils revenaient toujours avec les histoires de leurs exploits, parfois, mais rarement, de leurs revers, histoires qui alimentaient la rumeur locale et excitaient l'imagination de chacun. Ils avaient, aux premières heures de la révolte algérienne, installé leur casernement sur l'emplacement même de l'école, le seul immeuble libre dont l'usurpation n'aurait pas mobilisé les foules : après tout, il était l'œuvre de la France et elle pouvait bien en modifier la destination.

Avec l'apparition de la SAS, l'uniforme était plus clair, les épaulettes d'un rouge vif qu'ornaient bizarrement un croissant doré flanqué d'une étoile aussi brillante. Les symboles de l'Islam. De quoi rassurer les plus humbles. Le capitaine de la SAS, contrairement à son homologue de la caserne mitoyenne, se déplaçait sans escorte et souvent sans arme. D'ailleurs les Moghaznis n'étaient presque jamais armés.

La SAS, de par sa fonction administrative, avait un contact plus facile et plus fréquent avec la population. Il est vrai aussi qu'une de ses actions les plus notables fut l'amélioration de la scolarisation des enfants. Pour la première fois dans l'histoire du village, l'obligation scolaire était étendue aux filles, même si la décision ne faisait pas l'unanimité. Une véritable révolution. Des locaux neufs furent rapidement construits pour accueillir tout ce monde et surtout, pour une fois, des civils assurèrent la classe. Du mobilier et des fournitures scolaires dignes de ce nom firent soudain leur apparition. Nous entrions alors dans le monde magique des livres et des images. Des correspondants étaient vite trouvés pour faire le lien avec la France lointaine qui nous faisait tant rêver. Il était loin le temps où les élèves devaient traverser toute la caserne pour rejoindre un des dortoirs servant de classe. Et pour parfaire son œuvre, en amplifiant le rêve, la Métropole envoya dans notre pauvre village trois jeunes filles chargées d'assurer l'éducation des *petits indigènes*, comme on nous appelait alors. Avoir

des femmes comme maîtresses d'école comblait de bonheur les enfants et rassurait quelque peu les parents dont les filles fréquentaient l'école. Chacun se souvient ici de Colette, d'Odette et de Geneviève. Elles ont marqué toute une génération. Elles ont ouvert plus d'un horizon à ces jeunes montagnards.

Et puis la SAS s'était mise aussi à faire la guerre. Des Moghaznis furent déguisés en commandos. Le chef de SAS ne pouvait même pas leur offrir des tenues *léopard* : ils étaient obligés de teindre eux-mêmes ces tenues de combat qu'on laissait sécher sur le mur d'enceinte. La poursuite du renseignement dont étaient chargées les SAS exigeait sans doute cette métamorphose.

Les événements prirent une autre tournure cependant. La guerre était présente. Nous, pauvres mômes, étions ballotés entre la propagande du FLN, dont nos parents se faisaient parfois l'écho, et l'affection que nous éprouvions pour tel sergent-major pourvoyeur de chocolat et tapoteur de joues, pour tel première classe n'ayant que nous pour confidents, ou encore pour tel infirmier sauvant un des nôtres d'une maladie qu'on jugeait fatale. Mais l'Administration finit par nous construire des préfabriqués métalliques, à deux pas de la SAS. On nous avait en quelque sorte démilitarisés.

Dans ces nouveaux locaux, nous recevions régulièrement la visite du chef de SAS qui veillait sur notre éducation ; souvent, il nous faisait distribuer des bonbons et, en remerciement, les maîtresses nous faisaient chanter un de ces airs venus de Métropole.

Mais la guerre était toujours là et il n'était pas rare que des balles ricochent sur le toit fragile de notre classe. Chaque fois, nous cherchions refuge autour de l'estrade, près du giron de l'institutrice. En temps ordinaire, elle savait apaiser nos chagrins, soulager nos peines, comme elle calmait nos peurs. Dans l'adversité, la classe était vécue comme un lieu de réconfort, un havre de paix. C'était notre monde secret ; à l'abri de nos parents, loin de nos croyances, un monde nouveau, un monde de rêve.

Mohand KHELLIL

L'Indétermination

Dur, dur, mais terriblement lucide, tel est le tableau brossé le 1 septembre 1961 par le Capitaine MORTEYROL, chef de la SAS d'AIN HALLOUF, à Bernard TRICOT, conseiller à l'Élysée. Il faut dire que la SAS d'AIN HALLOUF faisait partie des «SAS modèles», destinées à être visitées régulièrement par des délégations tant étrangères que françaises. Bernard TRICOT avait donc sacrifié à la mode, et était venu écouter la bonne parole... En voici le texte original.

Il me paraît opportun de vous définir ce qu'il résulte de presque quatre années d'évolution politique et la constatation que l'on fait à la veille de l'importante décision qu'il reste à prendre pour que ce pays définisse son avenir.

Du grand espoir du 13 mai, il ne reste rien et l'idée de la fraternisation paraît bien entamée.

Les gens d'ici pour 50 % sont issus de tribus encore primitives : Flittas et Beni Rahdou. Le reste, d'origine turque, a connu depuis plusieurs siècles une civilisation qui en a fait des hommes plus avisés - voyageurs et commerçants - , mieux capables d'apprécier les efforts de la France et l'importance de l'aide du «beylik».

Au cours des années 1959 et 1960, l'effort administratif et social a été très important dans cette circonscription. Plus de 120 NF par tête d'habitant ont été dépensés pour l'amélioration des conditions de vie ; ce chiffre ne tient pas compte des allocations diverses dépensées en plus.

En 1961, la SAS étant devenue *Quartier de pacification* dans un arrondissement privilégié, l'effort entrepris dans la rénovation économique a été accéléré.

La modernisation d'un village, la

construction d'un autre, le développement des moyens agricoles, l'accroissement de la scolarité sont en cours d'exécution et les sommes dépensées à cet effet sont supérieures à celles des deux années précédentes.

Eh bien, que retirons-nous de tous ces efforts, de cette générosité largement commentée par le Service d'Action Psychologique du Secteur ?

On aurait pu espérer que cet attachement que la France et ses chefs manifestaient à la population pouvait l'amener à nous donner son esprit et son cœur. Or il apparaît que c'est le contraire qui se manifeste.

La générosité de la pensée du Général de Gaulle n'a pas pénétré chez ces gens, comme, sans doute, il le souhaitait lorsqu'il parlait de la solution la plus française du problème algérien. Beaucoup, que vous interrogerez dans la masse musulmane, vous diront : « *Nous sommes bien, tout va bien* » et peut-être ajouteront pour vous faire plaisir : « *Vive la France !* ».

Mais nous qui vivons avec eux, nous savons - parce que nous le constatons - que les idéaux de la rébellion ont fait des progrès extrêmement rapides

L'indépendance dans la sécession, sans que beaucoup comprennent la ruine que cela amènerait, est entrée dans leur vie. On attend le départ des Français. Le résultat de l'autodétermination est certain et les quelques rares qui raisonnent encore comme nous vous diront que la France n'obtiendra pas 10% pour elle.

Nous savons aussi que si 90% sont actuellement acquis au GPRA, une certaine partie néanmoins relativement importante reviendrait volontiers vers nous si

elle était assurée que notre présence resterait réelle et efficace.

Malheureusement l'expérience de la trêve qui, sur le plan international, avait toute sa justification, nous a détruit, à l'intérieur, une bonne fraction de notre popularité. En effet, le FLN a repris pied fermement dans la campagne et, pratiquement, ici, 10 hommes armés suffisent à maintenir, endoctriner et transformer la population.

Les attentats sur les personnes ont causé, en 1959 et 1960, 6 victimes. Au cours des trois derniers mois, nous avons eu trois assassinats, le dernier en date du 28 août faisant deux morts : un homme et une femme.

Aussi, la partie qui serait prête à revenir vers nous souhaiterait-elle la partition du territoire, car elle saurait qu'une fois du bon côté elle retrouverait la paix et conserverait ses biens.

Ce tableau n'est guère optimiste quant au résultat final de la présence française. On peut ajouter que les mouvements passionnés d'Oran aggravent encore la situation et que la population est attentive. Ne prêche-t-on pas déjà en petit comité la Guerre Sainte ?

Telle est la situation qui, sous des apparences calmes, n'en est pas moins explosive et pourrait se transformer en insurrection généralisée.

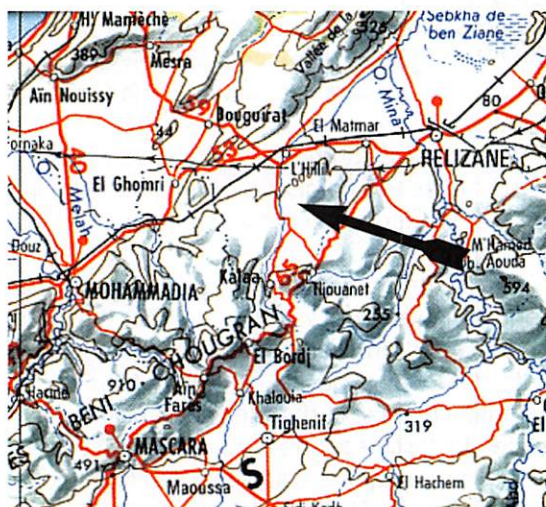
Mais il semble que tout n'est peut-être pas perdu et que nous pourrions encore une fois rallier les esprits si la date de l'autodétermination est reculée, si l'on définit mieux «l'Association», si l'on garantit la sécurité à ceux qui seraient encore prêts à collaborer avec nous dans le cadre d'une direction mixte, départementale et provinciale.

J'aurais aimé vous dire qu'au bout de trois années, après avoir créé deux villages, leur avoir donné une forme de vie

différente, protégé et soigné, la population se rallierait à la France. Hélas, je crains de n'avoir pas totalement réussi : certes elle n'est pas hostile à notre action, mais elle n'est plus reconnaissante.

Commandant (CR) MORTEYROL SAS d'Ain HALLOUF

L'affaire avait fait un certain bruit dans le Landerneau administratif et militaire ; les commentaires des officiels étaient tombés de haut, en forme de pavé dans la mare. Le premier qui dit la vérité ...



Une SAS modèle

Le parcours de la Carte du Combattant

Pour obtenir la Carte du Combattant au titre des combats en AFN, il convient :

- soit d'avoir appartenu pendant 90 jours à une unité combattante,
- soit d'avoir pris part à 5 actions personnelles de feu ou de combat,
- ou d'avoir appartenu à une unité qui a connu pendant le temps de présence de l'intéressé dans cette unité 9 actions de feu ou de combat
- ou d'avoir été évacué pour blessure ou maladie contractée en service (durant l'appartenance à une unité combattante),
- ou d'avoir reçu une blessure assimilée à une blessure de guerre,
- ou d'avoir été détenu par l'adversaire et privé de la protection des Conventions de Genève,
- ou d'être titulaire d'une citation individuelle et homologuée portant l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire,
- ou de totaliser 30 points au titre des actions personnelles de combat et du fait de l'attribution d'équivalences éventuellement cumulées.

La Carte du Combattant peut être également attribuée aux *supplétifs civils* (français ou domiciliés en France au moment du dépôt de la demande - décret de 1975). Une documentation précise et détaillée dresse l'inventaire des différentes unités SAS et GMS, des périodes pendant lesquelles ces formations ont opéré en AFN, de leurs implantations géographiques, tous ces renseignements devant permettre de créditer ces formations des mêmes périodes retenues combattantes que celles attribuées aux éléments de l'armée régulière stationnés dans leurs secteur, avec qui elles ont le plus souvent coopéré activement (circulaire n° 3398 du 21/11/80).

Les demandes d'attribution de la nouvelle carte doivent être déposées auprès des services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) (du lieu de résidence), qui instruisent le dossier et préparent son passage devant la Commission départementale habilitée à prononcer la décision d'attribution (ou de rejet). Si la demande est rejetée, un recours est possible auprès du : Bureau des Statuts et Titres - Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - BP 552 - 14037 CAEN Cedex - Tel : (16) - 31 38 45 00.

Général (CR) Henri BURTHEY
Vice-Président

Quels sont les avantages de la carte du Combattant ? :

- Autorisation de porter les insignes de la Croix du Combattant ;
- Retraite du Combattant accordée normalement à 65 ans, et à 60 ans pour les titulaires du FNS. La retraite du Combattant n'est pas réversible - et elle n'est pas non plus automatique, il faut la demander à l'ONAC ;
- Aide à vocation sociale de l'ONAC ;
- Avantages particuliers en matière de retraite mutualiste ;
- Admission dans les maisons de retraite de l'ONAC ;
- Les anciens combattants de plus de 75 ans et les contribuables mariés, lorsque l'un des conjoints est âgé de plus de 75 ans et titulaire de la Carte du Combattant, bénéficient d'une demi-part supplémentaire de quotient familial.

PRÉFECTURE
DE _____
SERVICE DÉPARTEMENTAL
DE L' O.N.A.C.V.G.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMÉS DE GUERRE

CARTE DU COMBATTANT !

DÉLIVRÉE
EN APPLICATION DE LA DÉCISION

NOUVEAU !

à _____
Prénoms _____
Domicile _____
Né(e) le _____, à _____
A _____, le _____

LE TITULAIRE
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SERVICE DÉPARTEMENTAL

A VOS MARQUES !

En raison de la complexité de la règle du jeu, la durée moyenne pour l'obtention de la Carte est de 4 à 6 mois.

Pour l'échange de la carte de couleur cha-mois : demande écrite + restitution + photo d'identité à l'ONAC du lieu de résidence.

Il était une fois un coup fumant

Machaho ! Tellem chaho ! *

Mère Thérèse, une des plus grandes spiritualités de notre temps, a dit : « De toute façon, lorsque tu arriveras là-Haut, on ne te posera qu'une question, une seule : qu'as tu fait pour le plus petit de tes frères ? »

Maintenant, Colonel retraité, avec ma femme, nous courons l'Afrique pour sauver des enfants des rues, enfants abandonnés de tous, et qui vivent un cauchemar dans la plupart des grandes villes du tiers monde. C'est toujours le même combat. Il faudra toujours lutter pour que le plus fort n'écrase pas le plus faible. Si on croit à cet idéal, la vie vaut d'être vécue.

Mais venons-en au fait.

A la SAS de **BENI-BENI**, un gros effort de persuasion avait été fait pour que les employeurs déclarent leurs ouvriers agricoles et donc que ceux-ci soient pris en charge par les Assurances Agricoles. Les colons avaient joué le jeu, mais il en restait un seul qui, sous prétexte qu'il était le neveu d'un sénateur, s'estimait au dessus des lois.

La déclaration n'étant obligatoire qu'à partir du 16ème jour, il avait donc tourné la loi en créant deux équipes qu'il débouchait à tour de rôle tous les quinze jours.

Toutes mes interventions auprès de ce monsieur s'étant avérées vaines, j'obtins du Colonel commandant le sous-secteur - un chef bon et droit - de faire exiger la présentation de la carte d'immatriculation aux points de passage du barrage électrifié, lequel coupait en deux le territoire de la SAS.

Ce qui devait arriver arriva. Le colon se présenta au contrôle avec ses ouvriers. Mais les consignes étaient les consignes. Notre homme tempêta, menaça le chef du

poste militaire : rien n'y fit. Quelques heures plus tard, je vis arriver mon énergumène dans une fureur indescriptible. Il entra en coup de vent dans mon bureau, me menaça et m'insulta dans un français truffé des plus belles injures arabes qu'il connaissait.

Après quelques instants de patience, je finis par sauter par dessus mon bureau et prendre le personnage au collet. Je le bousculai, le poussai sans ménagement hors de mon bureau, et je le propulsai vers l'extérieur en lui flanquant un coup de pied aux fesses. Il vola au-dessus des marches d'entrée de la SAS et alla s'étaler dans la cour ... face au demi-cercle de la trentaine de personnes qui attendaient là, qui pour un laissez-passer, qui pour une aide ...

Je pensais qu'il avait compris et que l'affaire était réglée. Las !

Peu de temps après, je fus avisé que les gendarmes faisaient une enquête et recherchaient les témoins de l'incident. Curieusement, personne ne savait rien, personne n'avait rien vu. Ouallou ! Tout le monde s'était donné le mot sans que je sois au courant.

Je fus convoqué au Tribunal, accusé que j'étais, sur la seule foi d'un certificat médical établi par un médecin apparenté à la victime, d'avoir occasionné «*une meurtrissure dans la région sacrée*» de mon adversaire.

Mais auparavant, j'avais dû me rendre avec mon Colonel et le Procureur chez le Préfet. Je fus sermoné d'importance car j'avais créé *un incident inadmissible, incident dans lequel était engagée «l'ADMINISTRATION»* !... Il me fut discrètement «conseillé» de nier la matérialité des faits. Il faut savoir qu'en dépit de toutes les offres d'argent importantes

faites par mon adversaire aux témoins pour raconter ce qu'ils avaient vu, pas le moindre témoignage défavorable à mon égard n'avait pu être recueilli.

Et je m'en fus à l'audience. Grands dieux ! Tous mes notables étaient là, porteurs de leur plus beau burnous et de leur grand guennour.

J'ai quelque peu oublié le déroulement du procès jusqu'au moment où l'avocat de la partie adverse se lança dans une longue diatribe contre moi. Il finit par m'échauffer les oreilles au point que j'éclatai en lui disant :

- *Si vous aussi, vous voulez prendre mon pied au cul comme votre client, continuez sur ce ton...*

Ces paroles déclenchèrent un beau tumulte. Tout le monde s'interpellait, l'assistance était debout, le juge réclamait le silence... **J'avais avoué !** L'audience s'arrêta là et le juge fit évacuer la salle.

Très peu de temps après, «on» m'envoya avec femme et enfants me «reposer» pendant deux mois en France, puis au retour, je rejoignis une autre SAS, située à l'autre bout de l'Algérie. Longtemps plus tard, j'appris que j'avais été condamné à une amende pour «violences légères». Je me souviens encore du pauvre huissier qui vint me présenter le papier bleu et qui s'entendit dire :

- *Si vous aussi vous voulez recevoir mon pied quelque part ...*

Et qui s'enfuit, bien sûr, sans demander son reste.

C'est alors qu'on se demanda si je n'étais pas un officier communiste !

On n'eut pas le temps d'élucider cette question que vint le putsch. Je crus que l'heure de la grande fraternité franco-algérienne était arrivée. Je laissai femme et enfants sous la protection des familles de mes moghaznis et allai occuper la sous-préfecture avec mon maghzen au grand complet, qui s'était enrichi au passage de toute la harka du sous-quartier. Celle-ci avait tout bonnement laissé tombé sa hiérarchie (elle, très prudente ... ou tout simplement réaliste).

C'est alors qu'on se demanda si je n'étais pas un officier fasciste !

Moi qui n'étais ni l'un ni l'autre. Mais voilà : j'aimais totalement les populations qu'on m'avait confiées et je suis toujours allé au bout de mon engagement ...

Exceptionnellement, et pour ne pas embarrasser des personnes encore de ce monde, ni le nom de l'auteur, ni celui de la SAS n'ont été mentionnés. Ce témoignage n'entrera donc pas dans l'Histoire, mais dans la Légende. Il est dédié aux petits enfants de la SAS de BENI-BENI qui ont dû l'entendre déjà raconter par leurs parents, dans la plus grande tradition des histoires berbères.

Machaho !



Un fondateur : La MORICIÈRE

«La MORICIÈRE», «ALGÉRIE», les deux termes sont indissociables, tant la contribution qu'apporta ce précurseur véritable à la conquête, à la pacification et à l'organisation de l'Algérie moderne est primordiale. Bien plus que général glorieux, Léon-Christophe JUCHAULT de la MORICIÈRE fut un *Administrateur* au sens le plus élevé du concept. Sa vaste intelligence embrassait aisément tous les problèmes; il la mit admirablement au service de cette contrée qui émergeait de l'ombre et à l'égard de laquelle le pouvoir central faisait montre de tergiversations et de flottements déconcertants plus souvent que de détermination et de clairvoyance.

C'est tout au long de dix sept années que La MORICIÈRE servit en Algérie, de juin 1830 à janvier 1848. Il y franchit tous les échelons de la hiérarchie militaire, chacun de ses grades étant marqué par des actions d'éclat autant que par d'efficaces innovations dans les ordres politique, social, économique.

C'est à l'âge de trente quatre ans qu'il fut promu «maréchal de camp» (général de brigade) et pour cause :

- le 4 juillet 1830, lors de la prise d'Alger, c'est au lieutenant de la MORICIÈRE que revint l'honneur de hisser le drapeau français au sommet de la Casbah ;
- le 12 octobre 1833, capitaine avec TREZEL, il emporte d'assaut Bougie
- le 13 octobre 1837, lieutenant-colonel, commandant la première colonne d'attaque à la tête de «ses» zouaves et faisant fi des plus redoutables obstacles, c'est lui qui entre le premier dans Constantine au prix de terribles blessures ;
- général, chargé de la province d'Oranie de 1840 à 1848, il alla de victoire en victoire et, par une remarquable politique d'attraction et d'organisation, il arracha méthodiquement cette province à l'emprise de l'émir ABD EL QADER qu'il réduisit à solliciter l'aman le 23 décembre 1847. Parallèlement, il avait su asseoir solidement la colonisation agricole dans l'ouest algérien ;
- le 14 août 1844, il avait été le second de BUGEAUD à l'Isly.

Ses succès militaires éclatants, c'est à son audace réfléchie, à son courage impavide, à son génie tactique qu'il les doit. Son excellen-

ce dans les autres sphères paraît imputable à sa réflexion profonde sur le sens de la guerre autant qu'à sa poursuite élevée de l'efficacité, du durable, La guerre lui apparaissait comme un expédient provisoire, comme un moyen, non comme une fin. Pour conduire les hommes, qu'ils soient civils ou sous les drapeaux - il importe de les connaître, de les comprendre, de communiquer avec eux. Porté par les événements au cœur d'une société musulmane arabophone, La MORICIÈRE s'était spontanément - et logiquement - assigné comme première tâche d'apprendre résolument la langue arabe. En moins d'un an, il la parlait et l'écrivait si couramment qu'il se vit chargé du contrôle des interprètes et de la création du premier bureau politique de l'armée d'Afrique, le «Bureau Arabe» du Commandant en Chef... D'emblée, il lui était apparu nécessaire, indispensable, de pouvoir analyser objectivement le pays, ses institutions, ses coutumes, ses facteurs religieux, de multiplier les rencontres, les palabres, les contacts directs et francs avec des interlocuteurs pris dans tous les milieux.

Un livre rare par le choix des illustrations, autant que par la qualité du texte, **l'Algérie nomade et ksourienne** de Georges HIRTZ est un cadeau de classe à faire à un ami ou mieux à se faire à soi-même. A compte d'auteur 460 F - G. HIRTZ - «AL KOUDIA» - Chemin des Hauts de Malouesse - 13080 LUYNES

Polytechnicien, major de l'école d'artillerie de Metz, puis officier du Génie, il rallia très vite l'infanterie. Il fut le véritable formateur des unités de Zouaves et de Spahis, comme il fut le concepteur des «Affaires Indigènes», service qui parvint entre autres, à appliquer avec bonheur à la plupart des tribus et des ksour des Hauts Plateaux et du Pré Sahara, la politique des ralliements pacifiques.

La MORICIÈRE déployait un sens peu commun du contact, du dialogue, de l'ouverture; son esprit de justice et sa loyauté déclenchaient toujours la confiance. Il sut insuffler son sens politique, ses préoccupations de l'humain aux volontaires qu'il recruta pour se consacrer à la mission des «Affaires

Indigènes»; Ces officiers spécialisés et dûment formés ont été ainsi les premiers administrateurs «civils» de l'Algérie moderne; ce sont eux qui ont ancré dans ce pays les premiers et solides jalons de la sécurité, de l'ordre public, de l'instruction des jeunes, de l'action sanitaire, du progrès économique ...

Ses relations avec BUGEAUD, trop «militaire», furent souvent orageuses. Les conceptions politiques des deux généraux différaient profondément : pour La MORICIÈRE, l'association dynamique des sociétés autochtones à la modernisation de l'Algérie ainsi que l'instauration du régime civil s'imposaient. A l'opposé, Bugeaud entendait maintenir longuement la suprématie de l'Armée dans tous les ordres. Son penchant pour le «soldat-laboureur» est caractéristique de sa philosophie.

Quelques semaines après la reddition d'ABD EL QADER, et après avoir été promu grand officier de la Légion d'Honneur, La MORICIÈRE prit en janvier 1848 une orientation pleinement politique. Député de la Sarthe, il est, au Parlement, tout aussi brillant et valeureux que sur les champs de bataille car il est orateur-né et ses convictions sont fermes autant que courageuses. CAVAINAC lui confie le ministère de la Guerre, faisant de lui le second personnage de la République. Mais le prince LOUIS NAPOLEON, devenu président, l'écarte rapidement de ce poste clé et le nomme ambassadeur à Saint Pétersbourg. Ambassade de courte durée, le général y met fin lui-même au bout de quatre mois en demandant son rappel à Paris. Il a compris que les événements se précipitent et que le rétablissement de l'Empire est de plus en plus activement poussé... Afin de le neutraliser, on lui propose le Gouvernement Général de l'Algérie. Le général refuse, objectant au prince-président :

- Ma place est à l'Assemblée pour défendre la République que je considère comme de plus en plus menacée ...

FAISONS UN RÊVE ...

La MORICIÈRE accepte d'être Gouverneur de l'Algérie, sous réserve qu'ABD EL QADER en devienne à terme le vice-roi et lui-même le premier ministre. Napoléon III, séduit par l'idée, la met en application ; l'Algérie entre alors dans une phase de développement extraordinaire et devient un havre de paix dans le Maghreb ...

C'est l'affrontement.

La suite tourne vite au drame : dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851, La MORICIÈRE est arrêté sans ménagement et emprisonné en même temps que CHANGARNIER, BEDEAU, LE FLO, CHARRAS, CAVAINAC ... Deux jours après le coup d'état, un fourgon cellulaire amène ces prisonniers au fort de HAM d'où ils vont être expulsés hors de France, chassés, bannis.

L'exil durera huit années en Allemagne puis en Belgique. Ecarté du service de la France, La MORICIÈRE accepte, en mars 1860, avec abnégation et par pure conviction religieuse, de répondre à un appel du pape. PIE IX recherche un sabre pour résister à la conquête des Etats Pontificaux menacés par l'armée piémontaise de VICTOR EMMANUEL.

Véritable gageure, cause désespérée, car l'armée pontificale était réduite à un maigre bataillon et à un escadron. La MORICIÈRE entreprend de la reconstituer en faisant appel aux volontaires des pays catholiques d'Europe. Il ne dispose pas du temps voulu. Le combat trop inégal tourne vite au désastre : afin d'éviter des morts inutiles, le général, toujours victorieux jusqu'alors, fait hisser le drapeau blanc à Ancône et se rend aux Piémontais.

Au lendemain de cette épreuve amère autant qu'héroïque, il se retire sur ses terres et se consacre à la charité en même temps qu'à l'approfondissement de sa foi et de sa culture chrétiennes. C'est à Prouzel, en Picardie, qu'âgé de 59 ans seulement, il meurt, le 10 septembre 1865.

Le plus bel éloge de ce meneur d'hommes est sans doute celui qu'écrivit le général TROCHU, son compagnon d'armes : *«Il savait mener de front la guerre, l'administration, la colonisation ... il avait la fièvre des idées, des vues des projets : il lisait, il écrivait, il argumentait dans les sens les plus divers, quelquefois les moins prévus ...»*. Novateur en bien des domaines, on a pu dire à juste titre que : *« ... jamais on ne poussa plus loin la puissance de l'intelligence et du travail avec la passion de la lutte sous toutes les formes que crée la vie publique ...»*

La MORICIÈRE préfigure véritablement GALLIÉNI et LYAUTEY.

Georges HIRTZ

Administrateur en Chef des Services Civils de l'Algérie - Sous-Préfet honoraire - Colonel d'Infanterie (C.R.)



«Le Colonel de la MORICIÈRE
en 1840 à Mouzaïa»

Aquarelle de F. Philippoteaux

Musée Condé

Chantilly

*Portrait de La MORICIÈRE,
exécuté par Horace VERNET en
1848, et offert au Centre de
Documentation Historique sur
l'Algérie (CDHA) d'Aix en
Provence, le 15 mai 1995, par
Mesdames de DAMPIERRE,
arrières petites filles du général.*



Notre présence ici et là

Le Mémorial de la France d'Outre-Mer



Photo Camille MOIRENC

A Marseille, en 1999, le Fort Saint Jean abritera le Mémorial de la France d'Outre-Mer.

Notre Association compte y être présente à travers un espace «objets», un espace «panneaux et une borne informatique.

Fouillez vos greniers et vos archives, mais n'envoyez pas d'objets, c'est trop tôt. Nous vous indiquerons la marche à suivre.

En revanche, vous pouvez continuer à envoyer vos témoignages, qui affluent de plus en plus nombreux. La liste d'attente des auteurs s'allonge, et nous vous recommandons la patience. L'objectif à viser est d'un témoignage par SAS.

Mairie du 17ème «Portes Ouvertes»

11 et 12 mai 1996 - La Mairie du 17ème arrondissement de Paris organisait deux Journées «Portes Ouvertes des Associations du 17ème arrondissement». Notre Siège étant dans le 17ème, nous ne pouvions pas ne pas en être.

Test réussi à tous égards : qualité et quantité de l'animation, simplicité du panneau, abondance de la documentation ... et intérêt des visiteurs. Le matériel d'exposition et le compte-rendu sont à la disposition de ceux de nos camarades qui voudraient bien faire de même dans leur commune.



Comment arriver aux «Affaires»

En revivant quarante après, mes souvenirs de jeune lieutenant, j'adopte volontairement un ton léger et badin. Mais que l'on ne s'y trompe pas, je dissimule probablement inconsciemment ainsi l'amertume d'une déception, d'une déception d'amour bien sûr, envers un pays auquel nous avons tant donné et dont nous avons tant reçu.

Septembre 1955 - Le 1er Cuirassiers, qui tient garnison à SPIRE dans le Palatinat, participe sur le terrain à une grande manœuvre alliée dénommée "Cordon Bleu".

Mon peloton bivouaque sur le bord du NEKKAR. L'aube hésite encore, des lambeaux de brume s'étirent paresseusement sur le fleuve dans un décor digne de la Walkyrie, tandis que l'on devine à peine la silhouette puissante et rassurante de mes cinq "M47 PATTON" camouflés sur la rive. Du brouillard émerge le brigadier de jour qui m'interpelle :
- *Mon Lieutenant, vous avez du courrier.*

Et de me donner 2 enveloppes. La première (le Trésor ne perd jamais ses droits ni son humour) contient ma feuille d'impôt sur le revenu, faisant suite à ma demande présentée quelques jours auparavant de servir en Xème Région Militaire ; la seconde m'apprend que je suis placé "hors cadres à la disposition du Gouvernement Général de l'Algérie". Cette affectation aussi ésotérique que prochaine me laisse d'une part pantois, d'autre part ... juste le temps de terminer la manœuvre, de faire mes adieux à mon peloton et à mon régiment, de boucler ma cantine, d'embrasser mes parents et de rejoindre Marseille.

De la rambarde du transport maritime, je découvre un matin Alger la Blanche. L'aventure commence.

Du stage d'une dizaine de jours organisé au Gouvernement Général, je ne conserve que des souvenirs très diffus. Preuve qu'il n'était probablement pas indispensable dans le contexte du moment. Tirent néanmoins leur épingle du jeu d'une part Madame **Germaine TILLON** avec un exposé sur les Aurès, d'autre part la Kahéna*, qu'en dépit de mes

recherches ultérieures prolongées, je n'arriverai pas plus à rencontrer tant dans les BÉNI MELLOUL qu'au balcon de ROUFI... Par ailleurs, à nos remarques sur la méconnaissance du pays, de la population et de ses coutumes, voire, pour la majorité des stagiaires, de la langue, la réponse reste unanimement la même "cela n'a pas d'importance" ; foin des idées préconçues.

Le Général Jacques PAGÈS nous décrit comment il est arrivé aux Affaires ... Algériennes, mais aussi comment il est «arrivé», en tant que spécialiste en création de SAS et ralliement de population.

En lisant entre les lignes, pour peu qu'on s'en donne la peine, on entrevoit des réalités vertigineuses. Pourquoi ne pas essayer ?

Je dois ici établir une parenthèse afin de rendre hommage à notre instructeur de langue arabe de COËTQUIDAN - irrespectueusement surnommé «Ta Marbouta*». Quels ne furent pas son mérite et sa patience de tenter de nous inculquer les rudiments du dialecte algérien. Il faut également reconnaître que grande fut aussi notre abnégation, puisque, refusant la facilité de l'étude des langues de notre scolarité, nous partagions avec nos camarades bravant les difficultés de l'alphabet cyrilliques, un "surtemps" d'effort intellectuel que nous aurions volontier consacré au sommeil ! Tout ceci pour dire que, de manière tout à fait inattendue, je vais percevoir les dividendes de mon labeur linguistique ; les maigres connaissances que je possède alors vont, en effet, m'être particulièrement précieuses.

Mais revenons au stage.... Si les amphes ne me produisent pas d'impressions durables, il n'en est pas de même en revanche de l'animation diurne et nocturne de la rue MICHELET où nous logeons ; la débauche de décibels s'arrête fort tard dans la nuit. Il me semble les entendre encore.

L'insouciance paraît générale. Profitons-en.

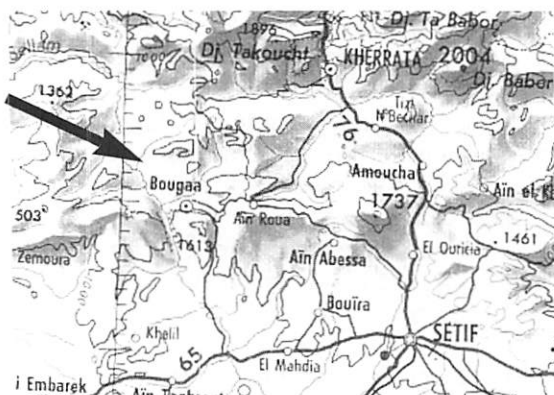
Elle est, en ce qui me concerne, éphémère. Le stage s'achève en effet et, décrivant de larges cercles, une main couvrant un vaste territoire sur une carte au millionième m'indique que, n'ayant fait part d'aucun choix particulier et pour cause..., je suis affecté quelque part dans le Constantinois. La main affine sa trajectoire pour s'apesantir sur la région **PHILIPPEVILLE, COLLO** et ses chênes liège. Des connaisseurs bien informés n'hésitent pas à dire que "dans ce coin là, ça sent le bouchon", manifestant par là un esprit de déduction averti !

Adieu Alger, l'*Inox*, qui ne déraile pas forcément à chaque voyage, nous emmène vers Constantine et je découvre, avec le paysage de l'Est Algérien, les premiers stigmates de la rébellion. Certains poteaux télégraphiques ont, en effet, une fâcheuse tendance à l'horizontalité et, s'agissant des "événements", synthétisent le début pour moi de la montée en puissance.

CONSTANTINE offre une ambiance "chromée". Ici, c'est la guerre ; partout des gens en armes. les mines sont renfrognées. Heureuse diversion, je retrouve notre instructeur "T.A.M." de Saumur. Il nous fait découvrir "Constantine by night", c'est sinistre, et nous évitons de justesse le tir d'une patrouille d'une Unité Territoriale.

Mais, par chance, nous ne devons effectuer dans cette atmosphère pesante qu'une courte halte. Le hasard veut qu'au moment de l'affectation dans les différentes SAS mon ordre de mission ressorte le dernier de la pile et que l'autorité affectataire me demande si, au lieu de PHILIPPEVILLE, COLLO, je veux bien aller à **MAOKLANE** dans le GUERGOUR en petite Kabylie, où un poste est à pourvoir d'urgence. La réponse est évidente :

علي كيفك (à ta guise)



C'est ainsi que le 15 novembre 1955, je réfréquente la ligne CONSTANTINE-ALGER, que je quitte vers le nord à hauteur de la vallée de la SOUMMAM en direction de **BOUGIE**.

Il convient de préciser que la position horizontale des poteaux télégraphiques devient de plus en plus fréquente. Voilà des débuts prometteurs !

Il pleut sur le joli port de BOUGIE que je n'ai pas le loisir d'admirer longtemps à ce premier passage. Le Sous-Préfet à qui je me présente, m'avise que mon Administrateur, se trouvant justement là, peut m'offrir une place dans son véhicule pour rejoindre tout à l'heure **LA FAYETTE**, ma commune mixte.

L'épouse de l'Administrateur profite de la séance de travail de son époux pour faire une visite à l'épouse du Sous-Préfet. L'on se croirait dans une Sous-Préfecture de la Métropole profonde. Convié à prendre une tasse de thé, je retrouve mes réflexes de Lieutenant de Cavalerie particulièrement à l'aise dans l'absorption de ce breuvage avec un léger décrochement du petit doigt du plus bel effet. Ce faisant, je vois avec inquiétude l'heure tourner et la nuit tomber avec un court préavis, tandis que l'on ressert du thé. Quid de la grande heure de trajet nocturne par les gorges de **KERRATA** pour rejoindre LA FAYETTE ?

Il fait maintenant nuit noire et il tombe des hallebardes. Les salutations d'usage précédent l'embarquement dans la Frégate Renault de l'Administrateur. Je me dois de détailler l'équipage de ce véhicule. Chef de voiture : l'épouse de l'Administrateur (armement : un sac à main) ; conducteur : l'Administrateur (armement : un Lüger P38) ; passager arrière droit : Messaoud, le conducteur officiel quand l'Administrateur est seul à bord, (armement : un pistolet 7,65 dont les caractéristiques prévoient qu'il ne doit normalement s'enrayer qu'un coup sur deux) ; passager arrière gauche votre serviteur, qui, s'il ne cultive pas d'idée préconçue, possède néanmoins d'assez bonnes bases quant au maniement du PM MAT 49, arme qui, par bonheur, appartient au lot de bord de ce véhicule. C'est donc culasse à l'arrière, chargeur engagé et boîtier chargeur à 45° que j'effectue, en scrutant la nuit, le parcours BOUGIE-LA FAYETTE. J'ai l'impression, à l'arrivée d'avoir nettement progressé dans mes connaissances sur l'obtention d'un haut rendement dans la fabrication de l'huile d'olive!

L'accueil que me réserve la commune mixte du **GUERGOUR** est sympathique et chaleureux. Je vais cependant tourner en rond pendant trois semaines à **LAFAYETTE** faute d'un élément de protection disponible pour m'accompagner à **MAOKLANE**, lieu d'implantation de la SAS. J'effectue bien quelques sorties dans la Commune, j'en parcours les archives, mais l'inaction me pèse.

Enfin, le Lieutenant **MICHAUD**, un camarade de SAUMUR, et son peloton de Spahis à cheval me permettent le 8 décembre 1955 de rejoindre **MAOKLANE**-terre-promise, et d'y installer la SAS dans l'école, qui, contrairement à pas mal d'autres dans la Commune, n'a pas brûlé.

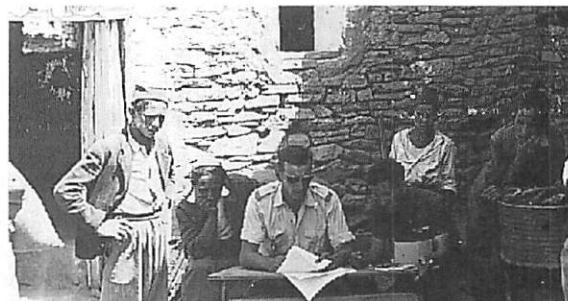
Je viens de quitter les 25 Cuirassiers de mon Peloton et me voici par un coup de baguette magique à la tête de quatre douars, à savoir, 25000 habitants répartis sur une zone de l'ordre de 900 km carrés. Autant dire que je me retrouve avec une charge d'âmes multipliée par mille. Jamais, au long de ma carrière, je ne retrouverai une telle responsabilité assortie d'une aussi grande liberté d'action.

Me gardant bien d'infliger le cheminement fastidieux d'un journal de marche, ma seule préten-



tion est de tenter par le récit de quelque fait saillant ou de quelque anecdote, de reconstituer l'exhaustivité des problèmes à résoudre et ce dans l'ambiance du moment.

A mon arrivée à **MAOKLANE**, le budget de fonctionnement de la SAS ne dépasse pas le stade des balbutiements et l'existence matérielle revêt un caractère aussi folklorique que spartiate : c'est ainsi qu'en guise d'assiette nous nous offrons le luxe d'une enveloppe métallique de ration de combat. Comme par ailleurs, il y a, comme on le dit dans les écoles supérieures, "adéquation du contenant et du contenu", Lucullus dîne quasiment chez Lucullus. Manifestement - et c'est heureux -, les aptitudes des Spahis penchent nettement plus du côté de l'art équestre et guerrier que de celui de l'art culi-



naire et ce en dépit des efforts méritoires du cuisinier de jour désigné. Le souper s'avère supérieur au déjeuner, car à la lueur de la lampe «Aladin», l'on ne voit ni la couleur ni la texture du plat dit - et à juste titre - de résistance.

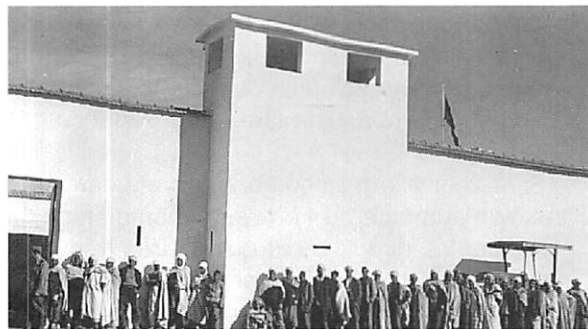
Si la vaisselle n'emcombre pas ma cantine, il faut bien admettre qu'il en va de même en ce qui concerne les directives et qu'une très très large initiative m'est allouée. Par où commencer ? N'ayant plus la ressource du "vu", comme disait le Capitaine-Commandant, je vais sans hésiter consulter un grand Ancien nettement plus avancé dans la hiérarchie et qui, orfèvre en la matière, me conseille tout bonnement de me poser la fameuse question : "de quoi s'agit-il ?" Au départ et dès lors que toute autorité a pratiquement disparu, tout simplement de montrer à la population qu'un représentant du pouvoir et de l'ordre se *manifeste*. Quelle fière allure sur le petit cheval barbe prêté par le lieutenant MICHAUD.

Et - au diable l'avarice - je décide (encore le Trésor !) la perception, à l'école de TIZI N' BRAHAM, le dernier samedi de décembre 1955, de l'impôt dont la collecte est restée en souffrance suite à la carence de l'autorité. Bien entendu, l'école saute dans la nuit. Il n'en faut pas plus pour que je confirme la perception qui s'effectue normalement avec un rendement supérieur à la normale. Comme je me doute bien que l'équité ne préside vraisemblablement pas à l'établissement de l'assiette de cet impôt, j'applique, par la suite ma méthode de contrôle des déclarations que je peux recueillir sans interprète (Oh! Ta Marbouta) : encerclant avec mon maghzen une mechta avant que le coq ne chante, je fais, lorsque ce dernier a chanté, sortir du périmètre de bouclage tous les animaux "déclarés" et avec un large sourire proclame que tous les animaux demeurés "urbi" appartiennent donc au "Beylik". Au milieu d'un concert de borborygmes, tous les contribuables comprennent parfaitement l'enseignement et, même si certains poteaux sont coupés, ...le téléphone fonctionne.

Les dragons relèvent les Spahis, les pataugas les bottes. La neige, il en tombe 1 mètre, interromp nos sorties. Pas âme qui vive. Cette inac-

tion forcée facilite la réflexion et l'échafaudage de nombreux projets en tous genres : renseignements, pistes, fontaines, bordj, assistance médicale, embuscades, enseignement, état-civil, agence postale, que sais-je encore...

Vers le 20 mars 1956, le bull-dozer entame le terrassement de la plate-forme du bordj à peu près dans le même temps que toute la région à l'ouest de l'Oued Bou Sellam devient zone interdite : il n'y a plus d'implantation militaire entre la



SOUMMAM et nous ! Folle ambiance.

Les cigognes arrivent, et avec elles une période particulièrement agitée d'une administration de combat.

Le 2 avril 1956, lundi de Pâques, un spectacle peu ordinaire s'offre à nos yeux ébahis : un nombre impressionnant de mulets et de bourri-cots déverse un nombre non moins impressionnant de cavaliers venant de mes douars kabyles. Il s'agit d'un ralliement massif.

- "Faites de nous ce que vous voulez, de toute façon, ou nous retournons avec vous chez nous, ou nous n'y retournons pas".

Les comptes-rendus fusent. Les autorités affluent. Que faire ?

Je ne résiste pas au plaisir de rapporter le dialogue échangé par le Sous-Préfet de BOUGIE et le Général commandant la Division de SETIF, lesquels manifestement, sans oser l'avouer, auraient bien voulu le savoir !

- Mon Général, quelles sont vos intentions ?

- Mais, Monsieur le Sous-Préfet, ralliement de populations : affaire civile !

Le Lieutenant chef de SAS ne pouvant s'étonner marque en lui-même une stupéfaction admirative.

Général (C.R.) Jacques PAGES
SAS de MAOKLANE

(Affaire à suivre ...)

* **Ta Marbouta** : «t» accroché à la fin du mot

* **La Kahéna** : héroïne berbère des Aurès, figure légendaire qui a cristallisé la résistance des Chaouias à l'occupation arabe.

Extrait du reportage photographique du ralliement du 2 avril 1956 :

Les douars environnants ont envoyé des délégations à MAOKLANE. Les délégations les plus éloignées sont venues à cheval ou à mulet. Des tentes sont montées autour du pavillon français pour les recevoir. Sur les crêtes, d'autres tribus observent puis viennent aussi se rallier.



Monsieur de FELIX, sous-Préfet de BOUGIE, a fait rassembler les 13 délégations.

- Vous avez trahi la confiance que la France mettait en vous. Vous avez renseigné les rebelles. Vous les avez aidés et hébergés. Aujourd'hui, vous mesurez votre erreur et vous en subissez les conséquences. Pourquoi venez-vous au bordj ?

Le Bachaga traduit. Chaque parole est ponctuée de gestes précis. Un ancien combattant, qui a ressorti sa médaille militaire fait remarquer :

- C'est la France qui me nourrit, et pas les fellaghas.

Un notable :

- On nous avait dit que les Français s'en allaient. On nous a traités comme il n'est pas permis de traiter les chiens. Les fellaghas nous ont battus. Ils ont volé nos provisions et nos économies. Ils voulaient nous prendre nos enfants. A la moindre résistance, ils abattaient leurs poignards...

- Il nous faut, demandent les montagnards, des fusils pour nous armer et des soldats pour nous protéger...

Promenades dans le Souk

Bordj M'Raou

SAS et alias

Mais oui, bien sûr ! Dans le Bulletin numéro 4, il fallait lire Bordj M'Raou au lieu de M'Raou Battoum. Bientôt une liste des SAS et alias sera soumise à votre sagacité pour vérification.

Les amis de nos amis ...

Qui sait ?

Nous sommes en relation avec l'Association «France Méditerranée Jeune» qui se propose d'aider des enfants de harkis de niveau Bac ou Bac+ à trouver un emploi. Pour éviter de susciter de faux espoirs, merci de réfléchir *discrètement* au sujet, puis de nous faire un courrier le cas échéant.

Machaho ! Tellem chaho !

Le Sésame berbère

«C'est la formule, incomprise, mais toujours évocatrice, par laquelle s'ouvrent tous les contes que, depuis des temps très anciens, les vieilles grand-mères berbères de Kabylie redisent à leurs petits-enfants. C'est la marque de l'ancienneté, c'est aussi le Sésame, la formule qui donne accès au monde à la fois étrange et familier, où toutes les merveilles sont à portée de désir et tous les vœux miraculeusement exaucés - comme dans les rêves - ou cruellement déçus - comme dans la réalité.»

Mouloud MAMMERI - écrivain et ethnologue algérien

Les écrivains et l'Algérie

Les SAS et les autres

Nous avons apprécié, de Pierre MONTAGNON, aux éditions PYGMALION/Gérard WATELET :

- La guerre d'Algérie
- L'Affaire Si SALAH
- La conquête de l'Algérie

L'auteur a combattu en Algérie, en particulier au 2ème REP.

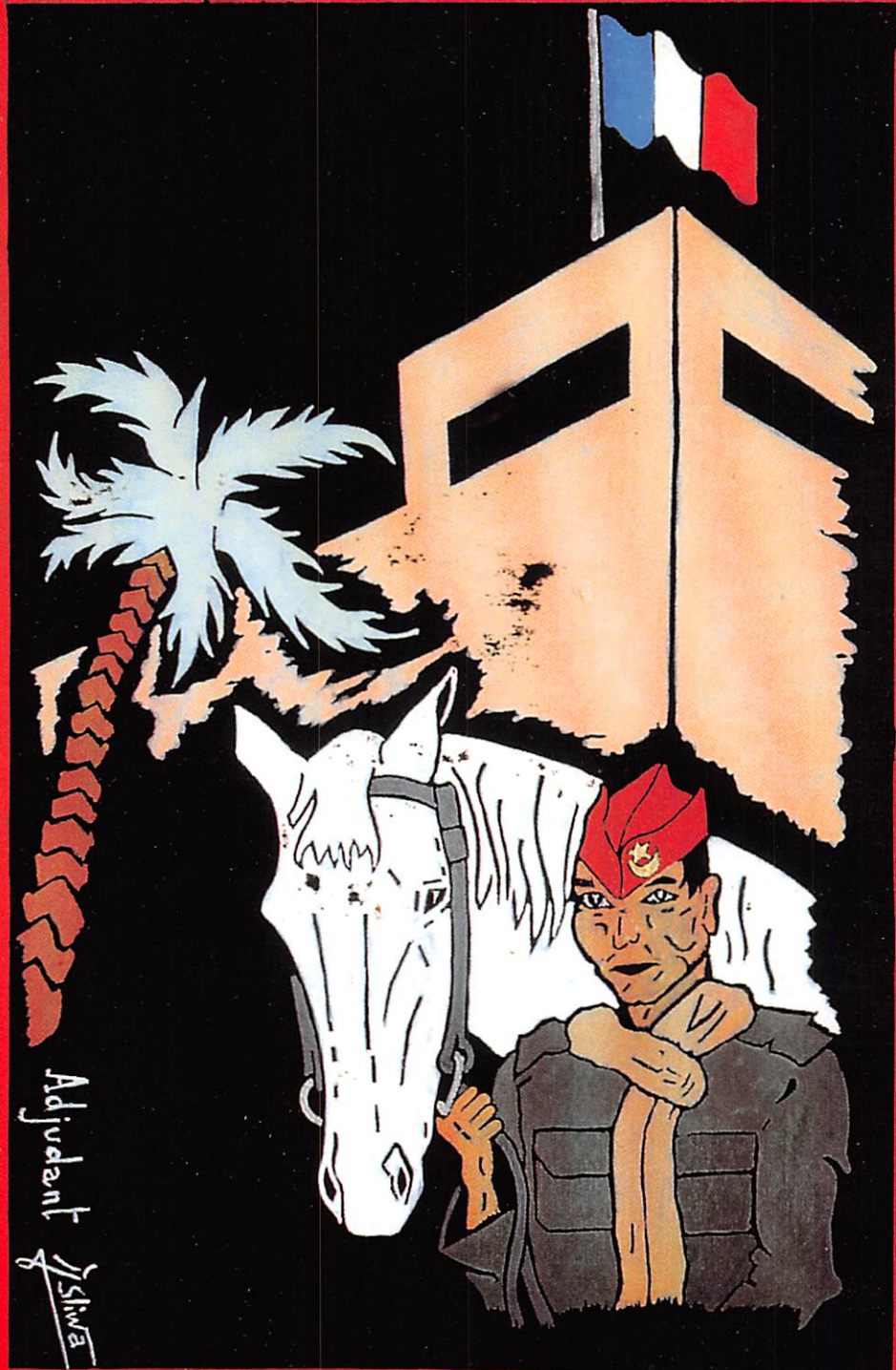
DERNIERE DE COUVERTURE

«Le noble travaille de ses mains sans rougir en trois circonstances : pour son cheval, pour son père, pour son hôte»

(dicton arabe de grande tradition classique)

Ah! les petits chevaux *barbes* ! Compagnons des régions vallonnées, ils galopaient là où la mécanique patinait. Ils ont laissé un souvenir ému à tous ceux qui ont dû tout à la fois apprendre à monter à cheval et conduire une patrouille.

L'adjudant Jean SLIWA - Echelon de liaison de TLEMCEM - nous accompagne par ses dessins sympathiques. Un dessin est aussi un témoignage.



MAGHZEN MONTÉ